

## Communiqué de presse

Nanterre, le 28 août 2023

# ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : LE DÉPARTEMENT LANCE UN APPEL A PROJETS

Le Département des Hauts-de-Seine lance un appel à projets en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le cadre du programme « Femmes des Hauts-de-Seine. Les candidats ont jusqu'au 13 octobre pour déposer leur projet.

### Une ambitieuse stratégie en faveur de l'égalité femmes-hommes

En mars 2023, le Département des Hauts-de-Seine a lancé sa nouvelle stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle vise à confirmer la lutte du Département contre tous types de violences faites aux femmes mais aussi à soutenir la place, la réussite et le rayonnement des femmes dans tous ses domaines d'intervention tels que la culture, le sport, l'éducation, l'environnement, le social ou la santé. Elle confirme également l'engagement de l'administration départementale pour la promotion de l'égalité professionnelle.

C'est dans ce cadre que le Département a d'ores et déjà élaboré un premier programme d'actions articulé autour des deux objectifs suivants : la promotion de parcours de réussite au féminin pour inspirer la jeunesse du territoire mais également la prévention, la sensibilisation et la lutte contre toutes les violences faites aux femmes. Cet engagement s'est concrétisé notamment par la création du programme « Femmes des Hauts-de-Seine » et de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes.

Le programme « Femmes des Hauts-de-Seine » vise à témoigner de la réussite des femmes, mais également à soutenir et à accompagner dans leurs projets les filles et les femmes du territoire, en particulier les plus jeunes et les plus fragiles.

- **Cet appel à projets vise notamment à encourager les jeunes filles et les femmes à briser les plafonds de verre et l'autocensure pour s'épanouir dans les filières professionnelles de leur choix.**

### Les conditions pour postuler à l'appel à projets

Cet appel à projets s'adresse **aux associations, organismes ou personnes morales à but non lucratif, communes ou Etablissements Publics Territoriaux (EPT)**. Les projets devront se dérouler dans le département des Hauts-de-Seine et répondre à au moins l'un des objectifs suivants :

- Lutter contre les stéréotypes de genre dans les métiers, notamment chez les jeunes ;
- Lutter contre les plafonds de verre et l'autocensure chez les jeunes filles et les femmes ;
- Promouvoir la mixité des métiers ;
- Encourager l'accès des femmes aux postes à responsabilité ;
- Promouvoir l'émancipation professionnelle et l'autonomie des femmes.

Les projets seront sélectionnés par un jury composé d'élus et d'experts avant d'être soumis aux votes des conseillers départementaux. Une attention particulière sera portée au caractère **innovant** du projet. **Le Département allouera une subvention de 5 000 € à 10 000 €** pour la concrétisation des projets retenus.

Les candidats ont **jusqu'au 13 octobre 2023** pour postuler [en cliquant sur ce lien](#).

## Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

